



## Communiqué de presse

À Niort, le 5 novembre 2020

## DES SANCTIONS POUR NOUS FAIRE TAIRE

## Abandon de toutes les sanctions contre les 4 professeur-e-s de Melle!

En pleine catastrophe sanitaire, Madame Bénédicte Robert, Rectrice académique décide donc, contre l'avis des commissions disciplinaires, de sanctionner 4 professeur-e-s du lycée Joseph Desfontaines de Melle, syndiqué-e-s à SUD éducation 79.

Cette lutte contre la contre la réforme Blanquer a commencé au lycée en novembre 2018, comme dans des centaines de lycées partout en France : personnels, élèves, parents lancent l'alerte contre ce bac inégalitaire avec ses épreuves communes E3C.

Face à cette mobilisation d'une ampleur inédite, la réponse du ministère, ce sont des élèves et des personnels menacés, mis en garde à vue, gazés, convoqués au commissariat, des épreuves sans professeur-e-s mais avec les équipes mobiles de sécurité académique (EMSA) et les forces de l'ordre.

Depuis le 10 février 2020, suivant la volonté ministérielle, la rectrice s'acharne à faire de Melle un exemple :

- → mars 2020 : suspension à titre conservatoire de 4 mois
- → juillet 2020 : renouvellement illégal de 4 mois
- → du 12 au 16 octobre : 4 commissions disciplinaires

Alors que la communauté éducative et la population se recueillent pour rendre hommage à Samuel Paty, alors que la pandémie s'aggrave sans protocole sanitaire protecteur, Blanquer réprime, sanctionne.

Cette repression est le signe que notre liberté d'expression, nos grèves, nos mobilisations menacent la tranquilité du pouvoir en place.

SUD éducation 79 exige l'abandon des sanctions et réitère plus que jamais son soutien aux 4 réprimé-e-s de Melle, comme à toutes celles et tous ceux qui subissent la répression du mouvement syndical et des mobilisations légitimes.

Nous ne nous tairons pas! Ni à Melle ni ailleurs!

## **Sud éducation 79**

m 21 rue Edmond Proust, 79000 NIORT e contact@sudeducation79.org n 05 16 81 55 68

u www.sudeducation79.org

t @SudEduc79 @Solidaires79